

Comment faire votre admission à l'Hôpital de Jour de Médecine ?



**HÔTEL-DIEU
DE FRANCE**

Centre Hospitalier Universitaire

Cette hospitalisation se déroule en trois étapes :

Au cabinet du médecin

Votre état de santé nécessitera des traitements externes, sans hospitalisation classique ; vous serez admis au service de l'Hôpital de Jour (HdJ). Votre séjour ne comprendra pas une hospitalisation de nuit.

Pour ceci, votre médecin remplira le formulaire d'admission et le formulaire de prescription de traitement et vous les remettra pour être présentés au Service des Admissions, de l'Accueil et de la Relation Clientèle de l'HDF.

N.B. La date de votre admission figurant sur ce formulaire est provisoire et n'est confirmée ou rectifiée qu'en se déplaçant au Service des Admissions.

Au Service des Admissions, de l'Accueil et de la Relation Clientèle

Vous devrez vous diriger vers le bureau d'accueil avec un dossier complet qui comporte les documents suivants :

- Le formulaire d'admission bien rempli, remis par le médecin.
- Le formulaire de prescription de traitement de chimiothérapie (avec la possibilité d'utiliser le casque réfrigérant si nécessaire), remis par le médecin.
- La demande de la prise en charge par un garant (Assurances, MFE, FSI, CNSS, Sûreté Générale, Sûreté du Gouvernement, Armée Libanaise, Douanes, Municipalités, etc).
- Demande éventuelle d'une prise en charge interne pour l'utilisation des médicaments coûteux ou de certains médicaments nécessitant des autorisations spéciales (recettes délivrées au patient par le médecin traitant).

A l'hôpital de jour à la date d'admission :

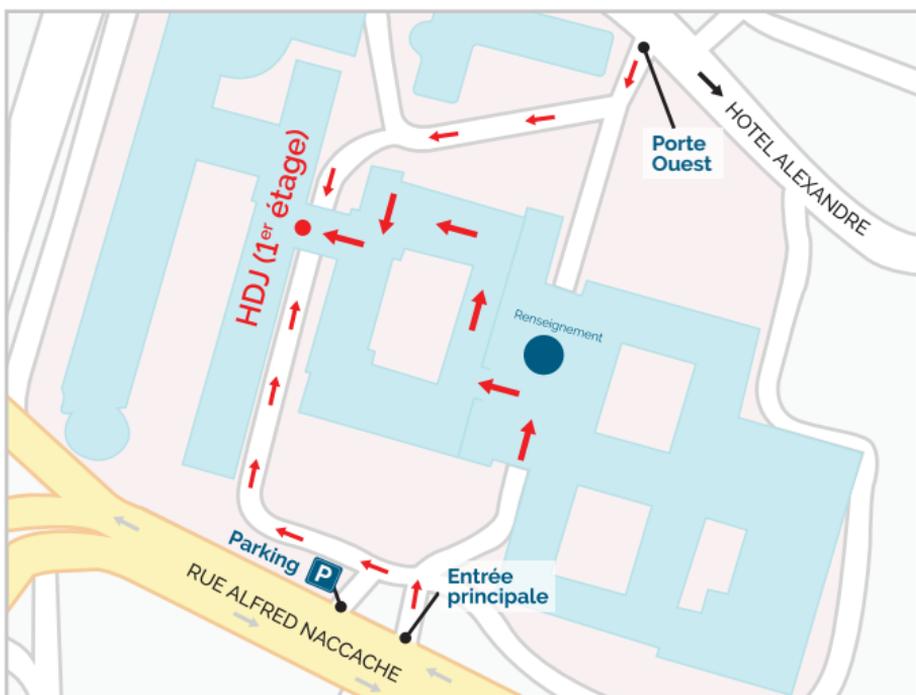
Vous arriverez à l'HdJ le jour prévu, à l'heure prévue, sans nécessité d'être à jeun sauf instruction particulière.

Vous prendrez votre numéro de file d'attente pour passer à la consultation auprès du médecin responsable à l'HdJ. Ce dernier vous interrogera, vérifiera les résultats de laboratoire des tests effectués avant votre admission, et confirmera votre aptitude à recevoir le traitement. Vous serez alors orienté au bureau d'accueil de l'HdJ pour finaliser votre dossier d'admission et vous vous dirigerez ensuite au bureau des infirmières.

Une fois allongé sur votre lit ou votre fauteuil, l'équipe spécialisée des infirmières s'occupera de l'administration de votre traitement selon la prescription préparée par votre médecin.

Durant ce séjour à l'HdJ, l'équipe soignante de votre médecin passera vous voir pour vérifier le bon déroulement du traitement et pour vous préparer le dossier de réservation pour le traitement prochain.

A la fin du traitement, après la visite du médecin traitant ou de son équipe, et après avoir complété le dossier administratif auprès de la Direction des Affaires Financières, vous pourrez quitter l'hôpital.



En cas d'urgences, appelez votre médecin traitant ou l'administration au 01-604000 :

Médecins : **Extension :**

Joseph Kattan 8013

Fadi El Karak 9120

Georges Chahine 0930

Marwan Ghosn 0920

Fadi Nasr 8058

Hampig Raphael Kourié 9302

Adel Tabchy 9618

Jad Wakim 9719

Le bureau d'admission : 0500

Caisse : 0505

Pour toute suggestion portant sur le traitement ou son administration, prière de remplir le questionnaire disponible à la rentrée du service.



 01 604 000  www.hdf.usj.edu.lb

 Hôtel-Dieu de France